

Le Vausserouxien 2009

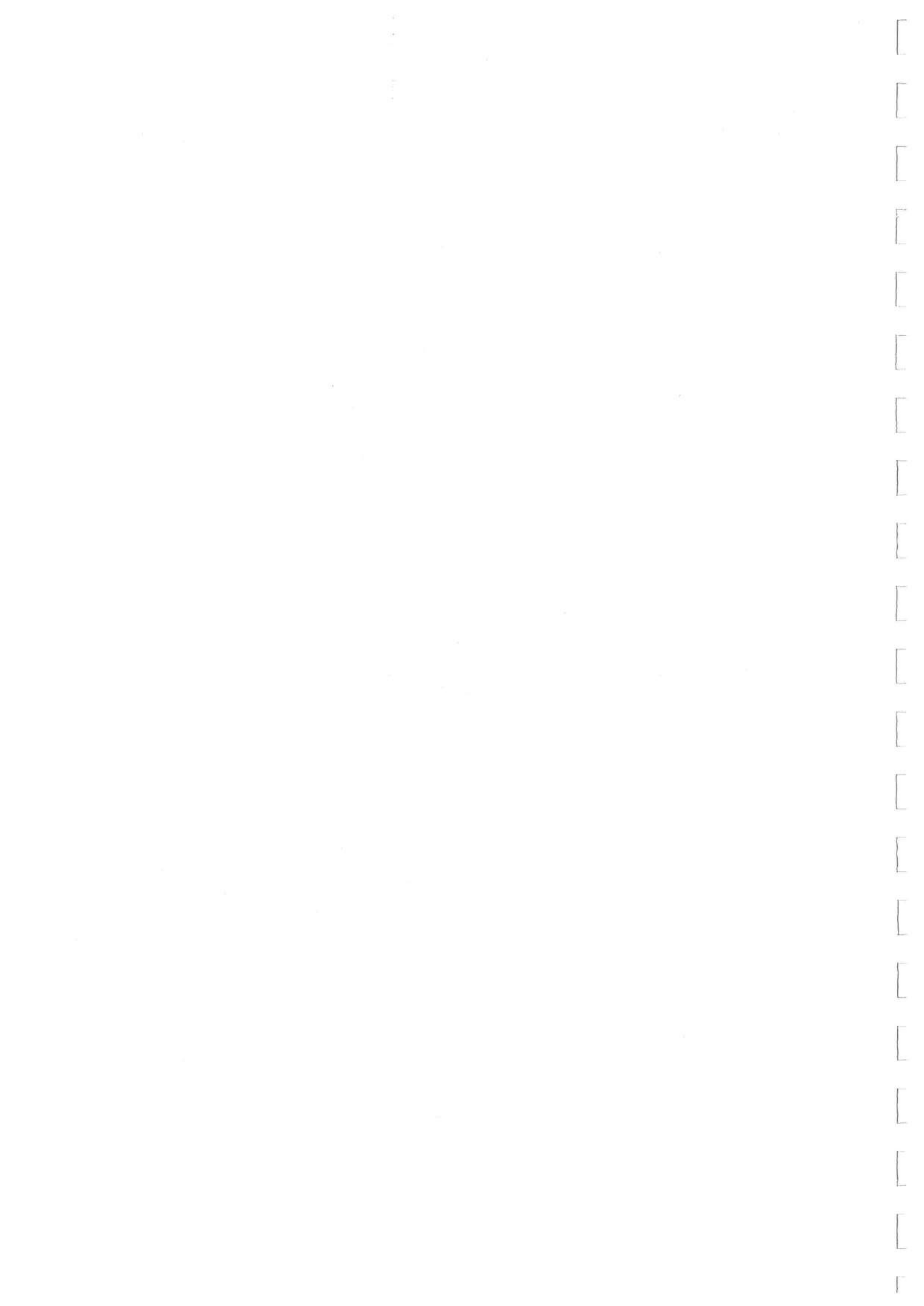
n° 21



Fin des travaux
du lotissement
"Les Chaumeaux"

Eclairage public
du lotissement
"Le Chemin Vert"





Sommaire

▪ Le mot du Maire	p 1
▪ Informations utiles	p 2 - 3
▪ Démarches administratives	p 4
▪ Nos salles communales	p 5
▪ Déclarations – risques – obligations	p 6 – 7
▪ Info Habitat	p 8
▪ Etat civil - Listes électorales	p 9
▪ Subventions - taxes 2009	p 10
▪ Dates et décisions du Conseil Municipal	p 11
▪ Emprunts & Impôts	p 12
▪ Budget 2009	p 13
▪ Voirie - Communauté de Communes	p 14
▪ Travaux de bâtiments	p 15
▪ Association « Vausseroux – Animation »	p 16 – 17
▪ Association des Parents d'Elèves	p 18
▪ FC St Martin - Vausseroux (foot)	p 19
▪ A.C.C.A. (chasse)	p 20
▪ Club des aînés ruraux	p 21
▪ Communauté chrétienne	p 22
▪ Amicale des donneurs de sang	p 23
▪ ASPM	p 24 - 25
▪ Association Loisirs Sportifs St Martin du Fx	p 26
▪ Les sapeurs pompiers de Ménigoute	p 27
▪ Centre Social et Culturel Cantonal	p 28
▪ A.D.M.R. – Association gérontologique	p 29
▪ Maison de l'Emploi de Parthenay	p 30
▪ S.M.C.	p 31
▪ Manifestations 2010	p 32
▪ Artisans – Commerçants	p 33



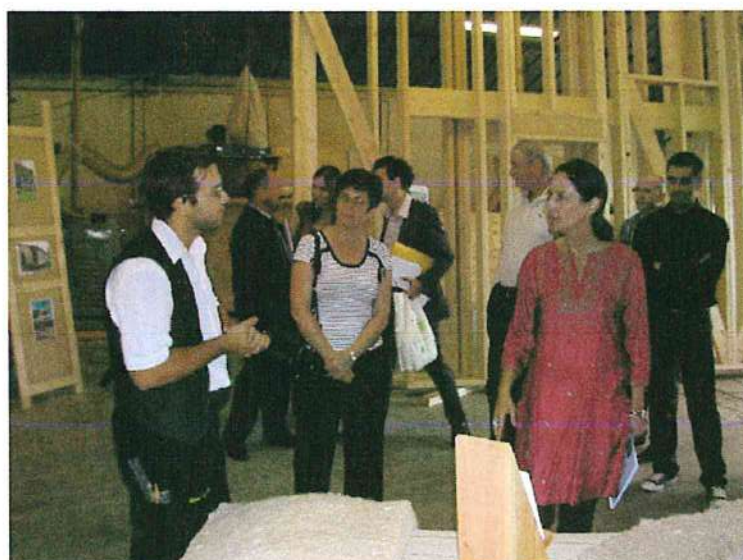
Mme Elisabeth MORIN, députée européenne
Visite du parlement Européen
Le 3 février 2009



Remise de médailles à ceux qui ont
œuvré pour la Commune
Le 28 février 2009



Notre centenaire Mme Laurent
Quel air pur à Vausseroux !
Le 3 septembre 2009



Mme Ségolène ROYAL, Présidente de Région
Visite des entreprises soutenues
par le Conseil Régional
Le 31 juillet 2009

Le mot du Maire

L'équipe municipale et les employés communaux ont eu une année hyperactive. Je souhaite en préambule, les remercier de leur confiance et de l'énergie qu'ils ont donné pour cette année 2009.

Le succès des années passées, notre notoriété reconnue, bouleversent nos petites habitudes, avec des projets qui parfois peuvent être importants pour l'avenir.

Lorsque j'ai apporté le dossier d'un privé souhaitant créer une maison de retraite haute gamme sur la table du Conseil Municipal, j'ai bien senti que beaucoup se demandaient s'ils ne rêvaient pas. Au fil du temps, nous avons travaillé sur ce projet qui aurait donné un autre essor à notre commune en terme d'emploi mais aussi de développement. Cependant et malgré tous nos efforts, vu les conditions financières demandées, nous avons dû dire stop à ce dossier. Ceci s'avérait plus raisonnable pour notre petite commune.

Trois mois de travail pour rien ... Non, pour moi, c'est une expérience riche qui peut nous servir, il nous a d'ailleurs ouvert l'esprit vers un parcours santé qui va être étudié début 2010 et qui sait un autre projet viendra peut-être !

2009 a aussi été marqué comme tout le monde par la crise, comment réagir ?

C'est pourquoi, nous avons adhéré au plan de relance de l'état, ce qui nous a quelque peu modifié nos investissements.

L'étude centre-bourg a fait l'objet d'un cahier des charges par le CAUE 79 (le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres). Mais notre obligation de dépenses d'investissements 2009 nous a amené à temporiser celle-ci.

En effet, nous n'étions pas prêt sur ce dossier (demande de subvention, calendrier...)

C'est donc l'achèvement des projets en cours qui a été retenu :

- Travaux de finition du 1^{er} lotissement,
- Eclairage de la nouvelle voie structurante et du parking du stade
- Aménagement de la salle des associations et de l'atelier communal

Investir dans la sécurité : L'aménagement de la Juderie a fait l'objet d'une concertation avec les riverains et les services techniques du Conseil Général. Cet aménagement ne paraît peut-être pas judicieux aux yeux de tout le monde, mais il semble satisfaire les habitants de la Juderie qui apprécient le ralentissement de la circulation dans leur village.

Le principal n'est-il pas d'éviter, autant que faire se peut, les accidents !

Du bouleversement aussi dans l'organisation de la salle des associations (à côté du stade) qui permettra d'avoir une meilleure gestion de nos salles, merci à tous et à toutes, j'espère que ce lieu sera convivial à chacun. Une réunion annuelle se tiendra pour faire le point avec vous.

Et puis, comme souvent je le fais au terme de mes propos, je ne peux m'empêcher de saluer notre fête du village avec vous bénévoles, quelle magnifique vitrine de Vausseroux.

Je vous adresse pour cette nouvelle année 2010 tous mes vœux de bonheur et de santé.

Philippe ALBERT.

Informations utiles



Mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h

mairie-vausseroux@wanadoo.fr (tél : 05 49 70 21 19 Fax : 05 49 70 23 87)

Secrétaire : Mme Françoise Guénard - Agent communal : Mr Alain Poudret

Agent entretien de la salle des fêtes : par le service de l'ADMR

Ecole : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

CM1 - CM2 : Instituteurs : Mr Stanislas Pornin et Mr François Cassus (tél : 05 49 70 20 12)

Cantine : Mme Mylène Champion (tél. 05 49 70 23 63)

Le prix d'un repas pour un primaire est de 2,20 € et le transport scolaire est gratuit.

Accueil péri-scolaire : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h30 à 9h et 16h30 à 18h30

La Paroisse : Communauté Locale du Val de Vonne

Le Père Raymond Michaud, résidant à Vasles (05 49 69 91 28)

Communauté de Communes du Pays Ménigoutais : (tél : 05 49 69 13 18)

~~Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h~~

~~Lundi - mercredi - vendredi - (matin)~~
Trésorerie de Ménigoute : (tél : 05 49 69 00 27)

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h

La poste de Reffannes : (tél : 05 49 70 22 39)

Ouverte le matin lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h15

Samedi matin de 9h30 à 12h15

ADMR : 3 place de la Mairie 79420 Vausseroux (tél : 05 49 69 11 02)

Le bureau est ouvert : lundi et jeudi de 8h à 12h et le vendredi de 13h30 à 17h.

Le portage des repas : 7,50 € au 01/01/2010

Le service est ouvert à toutes personnes malades, âgées ou autres.

Renseignement à la Maison de retraite de Vasles (tél : 05 49 69 91 43)

Assistante sociale : Mme Thébault Manuelle sur RDV à Mazières (tél : 05 49 63 31 03)

Permanences :

Le mercredi de 9h30 à 12h Centre Social 79340 Les Forges (tél : 05-49-69-96-39)

les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 9h30 à 11h30 à la Mairie de Vasles (tél : 05 49 69 91 34)

Epicerie sociale : Pour toutes familles intéressées, se renseigner au Centre Social Culturel & Cantonal (Tél : 05 49 69 93 13)

Mutualité sociale agricole : (Tél : 05 49 06 72 66)

Parthenay : tous les mercredis (9h à 12h) et jeudis (9h à 12h et de 13h30 à 16h15).

CAF : Permanence à PARTHENAY 32 Rue Louis Aguillon (tél : 0 820 25 79 10)

Mardi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

mercredi : 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Jeudi : 9h à 13h

Déchetterie Reffannes :

Lundi : 9h à 12h

Vendredi 14h à 18h (hiver de 13h30 à 17h30)

Samedi 9h à 12h et 14h à 18h (hiver de 13h30 à 17h30)

Déchetterie St Martin du Fouilloux :

Lundi : 9h à 12h

Vendredi 14h à 18h (hiver de 13h30 à 17h30)

Samedi 9h à 12h

Assistantes maternelles de la Commune

- Martine ALBERT Tél : 05 49 70 20 20
- Sandra DUEL Tél : 05 16 26 04 55
- Ludivine GUERIN Tél : 05 49 64 08 94

Chiffres du SMIC : au 01/01/2010 : 8,86 €

Montant maximum de l'allocation depuis le 1er janvier 2010 : RSA

Nombre d'enfants	Personne seule	En couple
0	454,63 €	681,95 €
1	681,95 €	818,34 €
2	818,34 €	954,72 €
Par enfant supplémentaire	+ 181,85 €	+ 181,85 €

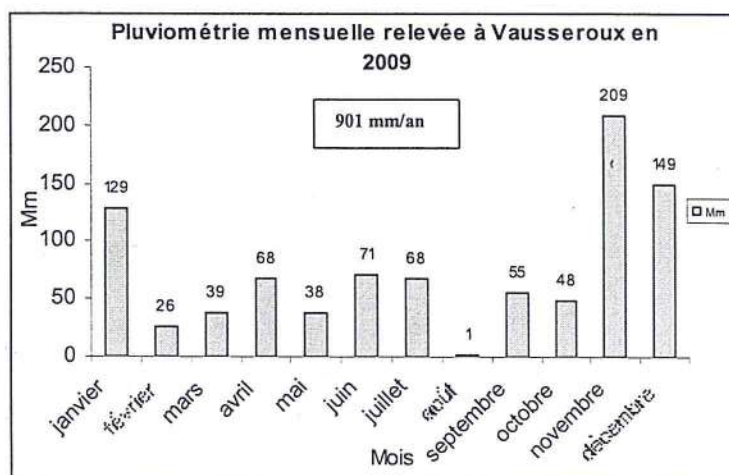
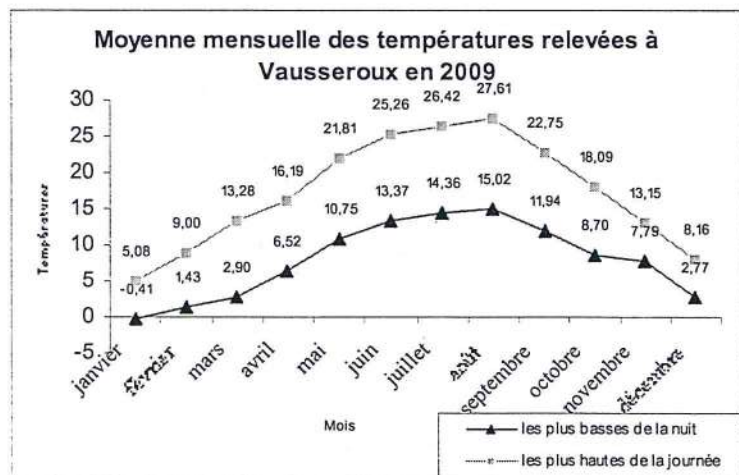
Chèque emploi service : CESU

Avec le CESU, vous pouvez rémunérer un salarié employé à domicile, mais vous pouvez également payer toute prestation d'organismes agréés de service à domicile.

Pour le chèque emploi-service universel bancaire, vous pouvez vous le procurer dans votre agence bancaire. Toutefois, il faut que vous remplissiez une demande d'adhésion la 1ère fois que vous l'utilisez.

Pour le CESU pré-financé, prenez contact avec votre entreprise ou des organismes co-financeurs.

Température et pluviométrie 2009



Sylvie AUBINEAU et Chantal GRELLIER.

Démarches administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Nouveau Passeport Biométrique Depuis le 15/06/2009	Mairie munie d'un service spécial PASSEPORT Parthenay - Niort St Maixent l'Ecole	Extrait d'acte de naissance 2 photos d'identité nouveau format Justificatif de domicile Pour un renouvellement, ancien passeport (valable 10 ans / adulte et 5 ans / enfant)	Timbre fiscal à 86 € adulte 42 € (15 à 18 ans) 17 € (0 à 15 ans)
Carte grise Depuis le 15/10/2009	Mairie du domicile ou préfecture nouveau système immatriculation véhicules	Certificat de vente, carte grise barrée signée du vendeur, carte d'identité ou permis, certificat de non gage, certificat contrôle techn. de - 6 mois - attestation Domicile	suivant la puissance du véhicule
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	Extrait d'acte de naissance 2 photos d'identité (nouveau format) Justificatif de domicile Pour un renouvellement, ancienne carte identité (valable 10 ans)	gratuit (si restitution de l'ancienne carte) 25 € timbre fiscal (sans restitution sur justificatif de perte ou de vol)
Extrait acte naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte naissance pour un français né à l'étranger	Ministère des affaires étrangères Service Central d'Etat Civil 44941 Nantes cedex 9	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte décès	Mairie du lieu du décès	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Livret de famille	Mairie du domicile	Duplicata à demander à la mairie	Gratuit
Casier Judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex 01	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Inscription au Recensement militaire	Mairie du domicile	à partir de 16 ans Livret de famille des parents	Gratuit

Nos salles communales

Salle des fêtes

Tarif location de la salle des fêtes :

- | | |
|---|--------------|
| ▪ Bal par les entrepreneurs | 1 000 € |
| ▪ Location entreprise ou micro-entreprise | 100 € |
| ▪ Bal par associations communales | 110 € |
| ▪ Repas, dîner-dansant, banquet | 150 € |
| ▪ Vin d'honneur | 50 € |
| ▪ Concours de cartes, loto | 70 € |
| ▪ Autres manifestations (réunions) | 50 € |
| ▪ Repas par le restaurateur local | 100 € |
| ▪ Repas froid (sans la cuisine ni vaisselle) | 100 € |
| ▪ Supplément si repas le lendemain | 30 € |
| ▪ Deux manifestations gratuites maximum pour les associations communales. | |
| ▪ Réservation officielle après paiement d'une caution de 250 € | |
| ▪ Caution pour le ménage | 100 € |
| ▪ Le paiement intervient à la remise des clés | |

L'utilisateur devra **obligatoirement** rendre la salle propre, balayée et serpillée, cuisine incluse et ses annexes.

- Si aucun nettoyage n'est effectué : 100 €
- Si la salle est partiellement nettoyée : 50 €

Cette appréciation est du ressort unique du gestionnaire des locaux et ne pourra être contestée par l'utilisateur.

Pour les sépultures, la salle est mise à disposition gratuitement pour les familles qui le désirent (à remettre en état).

Les réservations ne seront effectives que lorsque la convention, l'attestation d'assurance et la caution de 250 € seront arrivées en mairie.

Veuillez demander à votre assureur cette attestation couvrant les dommages de la salle des fêtes à la date du jour de votre réservation.

La remise des clés ne pourra pas avoir lieu avant 18 heures le vendredi en raison du ménage effectué l'après-midi. Notre salle servant à la cantine, il est impératif par mesure d'hygiène (contrôle D.S.V. Direction des Services Vétérinaires) que celle-ci soit rendue impeccable. Merci de votre compréhension.

Vous pouvez aussi louer des tables et des chaises : **3 € la table avec 8 chaises.**

Salle des associations

Notre réunion annuelle des associations se tiendra le **28 janvier 2010** à 20h30 à la salle des associations afin d'établir un bon fonctionnement pour tous.

Dans le cadre des partages de responsabilités au sein du Conseil Municipal, l'adjointe (Sylvie AUBINEAU) et la déléguée (Chantal GRELLIER) se répartissent à égalité l'indemnité d'adjoint et gèrent ensemble la gestion des salles.

Pour toutes réservations, contacter :

La Mairie : 05 49 70 21 19
Mme AUBINEAU Sylvie : 05 49 70 26 38 (après 15 heures)
Mme GRELLIER Chantal : 05 49 70 29 31

Sylvie AUBINEAU et Chantal GRELLIER

Déclarations - risques - obligations

Plan défense incendie

Les collectivités doivent avoir un plan de défense incendie, c'est pourquoi, avec l'aide de propriétaires de plan d'eau, nous avons souhaiter mettre en place celui-ci.

Il nous faudra le compléter avec nos points de défense existants et voir comment résorber les endroits non desservis.

Merci aux propriétaires qui déjà nous ont répondu favorablement (80 % de réponses favorables aujourd'hui).

Plan de secours – risque majeur

Suite à la demande départementale d'information concernant les plans d'urgence Santé – Social, la Commune a décidé de la mise en place d'un plan d'urgence.

Organisateur : le Maire sur ordre préfectoral.

Cellule de crise : La mairie.

La population sera avertie soit par un représentant communal soit en cas d'absence, une information sera laissée à chaque domicile.

Rassemblement à la salle des fêtes : distribution des comprimés. Priorité aux personnes de 0 à 25 ans et aux femmes enceintes, puis de 25 à 40 ans et de 40 à 60 ans. Personnes de passage non inscrites loin de chez elles.

Cette mise en place s'adaptera aux différents plans d'urgence Santé – Social :

- Risques Naturels (Inondation, tempête, canicule, grand froid, sismicité, effondrements, incendies)
- Risques technologiques (rupture de barrage, centrales nucléaires, industrie, transport de matières dangereuses)
- Attentats (nucléaire, radiologique, biologique, chimique)

Recensement des puits et forages existants : déclaration obligatoire

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008, doivent être déclarés en mairie avant le 31 décembre 2009 selon le décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008.

Elagage des voies communales

En application de l'article R.116-2-5° du Code de la voirie routière, le fait d'établir ou de laisser croître, sans autorisation, des arbres ou des haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier est passible d'une amende prévue pour les contraventions de 5ème classe (1 500 € maximum). De même, l'arrêté préfectoral du 23 octobre 1964 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales précise que les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers. Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci (article 57 – copie jointe).

Interdiction feu

L'article 84 de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1980 modifié portant règlement sanitaire départemental dispose que le « **brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit** » et que « **la destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite** ». Toutefois, des dérogations à la règle peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental d'hygiène (remplacé par le Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques). Ces dérogations ne peuvent être accordées que dans le cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autres moyens autorisés pour éliminer les déchets produits par le demandeur.

La rédaction du règlement sanitaire départemental pose une mesure générale d'interdiction de brûlage de végétaux qui implique que les producteurs de déchets verts réalisent eux-mêmes leur compost ou, s'il n'existe pas de service de collecte de ces déchets, les déposent dans un lieu désigné à cet effet qui en assure l'élimination (article 85 du Règlement Sanitaire Départemental sur l'élimination des déchets encombrants d'origine ménagère).

Compostage : S.M.C.

Le S.M.C. va mettre à disposition des foyers de la commune qui le souhaitent des composteurs. Une réunion publique aura lieu le 12 avril à la salle des fêtes de Vausseroux.

Merci de ne rien laisser autour des conteneurs à côté du cimetière

Nouvelles exigences pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie Ce nouveau texte dispose notamment qu'avant le 31 décembre 2009, les propriétaires et détenteurs de chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie devront être obligatoirement titulaires d'un permis de détention délivré par le maire de leur commune, au lieu de faire une simple déclaration en mairie. Il prendra la forme d'un arrêté municipal et les références de l'arrêté seront inscrites dans le passeport européen du chien.

Pièces à fournir pour l'obtention du permis de détention :

■ **Dossier de demande de délivrance d'un permis de détention d'un chien catégorisé**

■ **Dossier de demande de délivrance d'un permis provisoire de détention d'un chien catégorisé**

■ **Les pièces habituelles:** certificats d'identification, de vaccination antirabique, d'assurance responsabilité civile et de stérilisation pour la 1^{ère} catégorie.

■ **Une évaluation comportementale du chien faite par un vétérinaire**, renouvelée à intervalles réguliers (1,2 ou 3 ans) selon la dangerosité du chien (de 1 à 4):

- **Chiens âgés de plus d'un an:** les propriétaires avaient jusqu'à fin 2008 (chiens de 1^{ère} catégorie) et jusqu'à fin 2009 (chiens de 2^{ème} catégorie) pour effectuer cette évaluation;
- **Chiens âgés de huit mois à un an:** évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale;
- **Chiens de moins de huit mois:** trop jeunes pour subir une évaluation comportementale, ils se voient délivrer un permis provisoire valable jusqu'au premier anniversaire du chien

■ **Une attestation d'aptitude du maître:**

Elle est délivrée par un formateur habilité et agréé par le préfet, à l'issue d'une formation de 7 heures portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

■ **Les propriétaires de chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie non titulaires du permis de détention au 1^{er} janvier 2010 s'exposent à des sanctions allant jusqu'à trois mois de prison et 3 750 euros d'amende, ainsi que la confiscation et/ou l'euthanasie du chien.**

Info habitat

Population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2010.: 346 vausserouxien.

POPULATION	1999	2007
Résidences principales	121	136
Part des propriétaires	73,60%	77,90%
Part des Locataires	22,30%	19,10%
Résidences secondaires	12	9
Logements vacants	8	9

Etude habitat Vausseroux :

Une étude a été menée par le PACT Arim des Deux-Sèvres sur une pépinière de maisons d'habitation.

Deux communes ont été pilotes dans les Deux-Sèvres dont Vausseroux.

Les personnes ayant bénéficiées de cette étude peuvent prétendre à l'ouverture de droits prioritaires afin d'obtenir des aides à l'amélioration de l'habitat.

PACT ARIM des Deux-Sèvres (maîtres d'œuvre en bâtiment)

46 Boulevard Edgar Quinet - 79200 PARTHENAY, Tél : 05 49 64 55 91

Eco-prêt à taux zéro www.eco-ptz-travaux.fr

- Logement achevé avant le 01/01/1990
- Durée 36 mois à 120 mois
- Travaux d'isolation
- Travaux de chauffage
- Travaux d'équipement production d'eau chaude
- Travaux d'assainissement non collectif

Crédit d'impôts Vous pourrez bénéficier du crédit d'impôt développement durable, si votre offre d'éco-prêt à taux zéro est émise avant le 31 décembre 2010, et si le revenu fiscal de votre foyer n'excède pas 45 000 euros au titre de l'avant dernière année précédent cette offre. Vous pouvez aussi bénéficier d'autres aides (de l'ANAH, des collectivités territoriales...) ou obtenir un prêt complémentaire développement durable.

L'éco-prêt à taux zéro est cumulable avec les aides de l'agence nationale de l'habitat et des collectivités territoriales, les certificats d'économies d'énergie et le prêt à taux zéro octroyé pour les opérations d'acquisition - rénovation. Pour les personnes dont le revenu fiscal du foyer fiscal n'excède pas 45 000 euros en année n-2, le prêt à taux zéro, s'il est octroyé en 2009 ou 2010, peut être cumulable avec le crédit d'impôt développement durable.

Contacts :

CAUE des Deux-Sèvres, 15 rue Thiers, 79000 Niort, Tel : 05 49 28 06 28

contactcaue79@orange.fr

ADEME Poitou - Charentes (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

6 rue de l'Ancienne Comédie – BP 452- 86011 Poitiers Cedex, tél : 05 49 50 12 12

www.ademe.fr

CRER Centre Régional des Energies Renouvelables

Route de Benet 79160 Villiers en Plaine, tél : 05 49 08 24 24 www.crer.info

Etat civil



Naissances

- | | |
|----------------------------|------------|
| • Gabin ALAPHILIPPE | 05-03-2009 |
| • Edward CLEWES | 02-06-2009 |
| • Noé FÉNÉON | 15-06-2009 |
| • Mahé PARNAUDEAU | 10-07-2009 |
| • Alvine GOURBAULT--DAUGER | 23-08-2009 |
| • Emma HERMIN | 27-11-2009 |

Mariage

- | | |
|---|------------|
| • Aurélien DANO et Aurélie BONNIN | 22-08-2009 |
| • Emmanuel GROLLEAU et Ludivine GUITTON | 29-08-2009 |

Décès

- | | |
|---------------------|------------|
| • Joris BALLU | 01-01-2009 |
| • Benoist LECELLIER | 22-06-2009 |
| • Thérèse CÉLÉREAU | 22-10-2009 |

Une erreur s'est glissée dans le bulletin de l'an passé concernant la date de décès de Mme PETITJEAN Denise le 10 juin 2008.
Toutes nos excuses à la famille.

Rectification de la liste électorale



Additions :

Jeunes 18 ans

- | | | | |
|------------|---------|---------|---------|
| - AMILIEN | Clément | - CARRE | Dimitri |
| - GRELLIER | Alvine | | |

Nouveaux électeurs

- | | | | |
|-------------------|-----------|---------------------------|-----------|
| - BAFFALY | Anaïs | - BAILLON ép BEAUFFRETTON | Alexandra |
| - GRANGER | Dominique | - GUILLARD | Christine |
| - GUION | Claude | - HERMIN | Loïc |
| - LOEZ ép GRANGER | Michèle | - MACOIN | Elodie |
| - MONVOISIN | Cécile | - ORY | Annie |
| - POUDRET | Didier | - ROY | Annie |
| - VINCENT | Amélia | | |

Liste électorale des citoyens de l'union européenne

- | | | | |
|-------------|---------|-------------|--------|
| - FREITAS | Ivo | - CULLIMORE | Philip |
| - CULLIMORE | Barbara | | |

Radiations :

- | | | | |
|------------------|------------|--------------|-----------------|
| - BONNIN ép DANO | Aurélie | - CHAPOTET | Charlotte |
| - DANO | Aurélien | - DUMAINE | David |
| - DUMAINE ép. HU | Martine | - GUITTON | Ludivine |
| - HU | Jean-Marie | - MOREAU | Sébastien |
| - MORIN | Cécilia | - LAMONTAGNE | Jean-Christophe |
| - PROUST | Franck | - ROUSSEL | Thibault |

Subventions 2009

• Association Notre Village	163 €
• Amicale des donneurs de sang de Reffannes	122 €
• APE (écoles du RPI Reffannes - St Martin du Fx -Vautebis – Vausseroux)	360 €
• Club des Aînés Ruraux de Vausseroux	80 €
• Ass. Chasse de Vausseroux	80 €
• FC St Martin –Vausseroux (foot)	300 €
• Ass. sports et loisirs de St Martin du Fouilloux	50 €
• Comité de la Prévention routière	20 €
• Ligue contre le cancer	20 €
• Ass. Française contre la myopathie	20 €
• FNATH	20 €
• Maison familiale de Bressuire	20 €
• Foyer socio-éducatif de l'EREA St Aubin le Cloud	20 €
• Les gymnastes de Egray	20 €
• Epicerie Sociale Coordination sociale	600 €

Taxes 2009

TAXES 2009	Commune	Communauté de Communes
Taxe d'habitation	7,48 %	5,83 %
Foncier bâti	8,05 %	8,14 %
Foncier non bâti	29,63 %	20,53 %
Taxe professionnelle	6,48 %	4,14 %

Dates et décisions du Conseil

16 janvier 2009 : Le Conseil Municipal fixe les orientations budgétaires 2009.
Il décide de solliciter une subvention DGE « éclairage public ».

12 février 2009 : Le projet « Maison de retraite » est présenté au Conseil Municipal.
Il décide la vente d'une maison communale « route de Vautebis » pour 14 000 €.
Il accepte le plan de relance de l'Etat qui permet le remboursement anticipé de la TVA.
Il décide l'aménagement de placards à la salle des associations pour 4 026 € et le changement des ouvertures à la Sacristie pour 2 854 €.

25 février 2009 : Une présentation financière du projet maison de retraite est faite.
Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général pour les travaux du 1er lotissement.
Une étude sur la qualité des logements en collaboration avec les services de la DASS et le PACT ARIM est présentée.

25 mars 2009 : Il vote à l'unanimité les budgets comptes administratifs et de gestion 2008 ainsi que le budget primitif 2009 avec le vote des taux qui restent inchangés.
Afin d'améliorer ses services, il décide d'adhérer à la compétence SIGIL (numérisation du cadastre).
Après avoir analysé les répercussions financières, le Conseil Municipal décide d'abandonner le projet privé de maison de retraite en tant que tel.
Un achat de chaises et tables est décidé pour la salle des associations d'un montant de 2 272 €.

18 mai 2009 : Il retient l'entreprise ETDE pour les travaux d'éclairage (nouvelle voie et parking)
Il décide la mise en circulation des deux chemins ruraux à la Fonville avec des Travaux d'empierrement et d'aménagement.

15 juin 2009 : Il décide de réaliser quelques travaux au logement de l'école.
Un point de trésorerie est fait. Un point sur les travaux de voirie est également présenté.

27 juillet 2009 : Le Conseil Municipal accueille Françoise Bely, Conseillère Régionale, référent Gâtine, pour nous faire part des aides régionales et prend acte du don d'un ordinateur pour le Club des Aînés Ruraux.
Il retient l'entreprise CHARRON pour l'aménagement de la Juderie.

21 septembre 2009 : Il vote contre le redécoupage des circonscriptions.
Il décide de voir la possibilité d'un emploi CAE avec d'autres communes du Canton.
Il accepte la vente d'une parcelle détachée à construire au lotissement « Le Chemin Vert ».
Il vote les subventions aux associations.

12 novembre 2009 : Le Conseil Municipal examine toutes les informations nationales, il s'inquiète de la réforme de la taxe professionnelle.
Un point sur les informations cantonales avec la dotation d'ordinateurs pour l'école de Vausseroux et les projets de la Communauté de Communes (il délibère pour la compétence déléguée développement éolien à la Communauté).
Il décide l'achat de panneaux de signalisation pour 1 162,33 € ainsi que l'achat de peinture.
Le Conseil Municipal décide de se doter d'un schéma défense incendie, il sollicite les propriétaires de plan d'eau. Il fixe les orientations budgétaires 2010.

9 décembre 2009 : le Conseil Municipal décide le renouvellement de la ligne de trésorerie.
L'information est donnée pour la 2^{ème} tranche de l'assainissement collectif prévue le 2^{ème} semestre 2010.

Philippe ALBERT.

Emprunts 2009

BUDGET	Dette 31/12/08	Dette 31/12/09	Annuité 2009
PRINCIPAL	337 017,00 €	305 804,00 €	50 144,00 €
Prêt court terme Subventions	110 000,00 €	110 000,00 €	

Notre dette à moyen terme diminue de 31 213 €, nous n'avons pas emprunté en 2009.

Il nous faudra emprunter en 2010, le plan de relance nous a permis de financer nos travaux 2009 grâce à la récupération de la TVA, cependant, nous devons rembourser nos prêts à court terme en 2010.

Impôts 2009

	TAXES	Montant 2008	Montant 2009	Variat° 2008-2009
Vos impôts	Taxe d'habitation	12 836,00 €	13 284,00 €	3,49%
	Foncier bâti	11 512,00 €	12 510,00 €	8,67%
	Foncier non bâti	21 008,00 €	21 334,00 €	1,55%
	Taxe professionnelle	9 299,00 €	10 634,00 €	14,36%
	TOTAL	54 655,00 €	57 762,00 €	5,68%

Les répercussions des constructions dans nos lotissements et dans nos villages ont apporté plus de produits, de taxe d'habitation et de foncier bâti.

Pour l'année 2009, l'installation de nouvelles entreprises a donné une augmentation significative de la taxe professionnelle. A voir dans le temps comment l'équilibre fiscal sera compensé par la suppression de celle-ci en conséquence des nouvelles lois du gouvernement.

Budget annexe "Le Chemin Vert"

Le Budget annexe « Le Chemin Vert »

Aucune opération n'a eu lieu en 2009, une parcelle viabilisée est encore disponible (12 €/m² TTC).

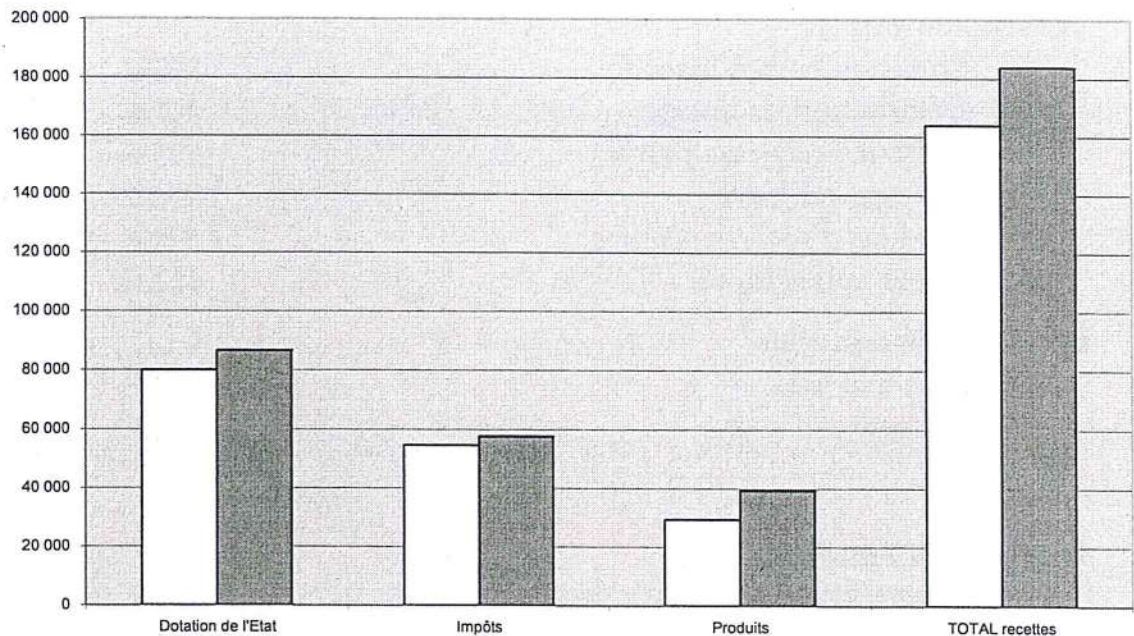
Philippe ALBERT.

Budget 2009

2008

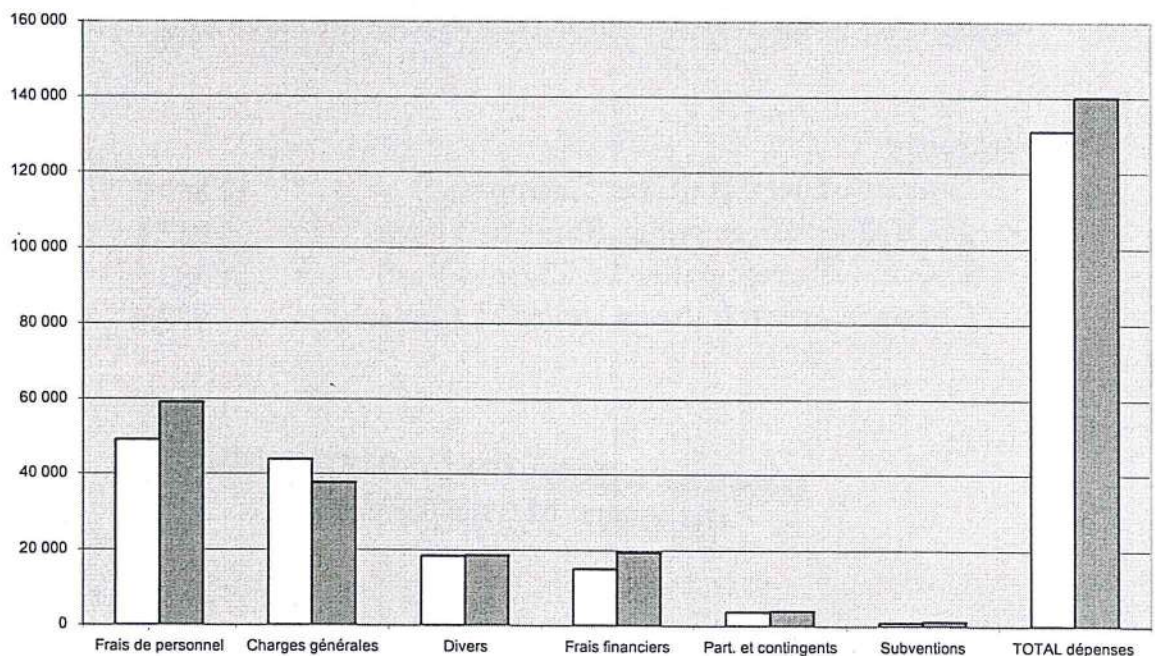
2009

Recettes de fonctionnement



Les dotations de l'Etat augmentent de + 8,39 %. Cela s'explique par l'augmentation de la population. Le fruit de notre travail se traduit aussi dans nos finances avec + 5,68 % de masse d'impôts. La vente d'une maison communale vient gonfler nos produits 2009, sinon ils seraient en diminution : conséquence des droits de mutation moins importants.

Dépenses de fonctionnement



Nos charges de personnel sont un peu plus importantes. Devant le surcroît de travail nous avons sollicité les services extérieurs de l'AICM. En 2008, nous avons eu une vacance de poste. Les charges générales ont été bien maîtrisées cette année, elles retombent au niveau de 2007. Les divers sont relativement stables. En frais financiers, nous avons deux courts termes qui pèsent. Mais avec le plan de relance, nous avons pu réaliser nos travaux sans emprunter en 2009. Il y a eu un peu plus de subventions à nos associations.

Philippe ALBERT.

Voirie

Travaux de fonctionnement :

Travaux de voirie :

- Entretien bornes incendie	592 €
- Dératisation du bourg	317 €
- Entretien éclairage public	395 €
- Broyage des haies	2 990 €
- Produits d'entretien voirie	1 020 €
- Fleurs - plantations	101 €

Entretien du matériel :

- Petit matériel	194 €
- Tracteur	328 €

Travaux d'investissement :

- Lotissement Le Chemin Vert	7 925 €
- Restructuration voies communales	26 462 €
- Mise en circulation de chemins ruraux	2 994 €
- Voie et trottoirs (lot. « les Chaumeaux »)	8 183 €
- Eclairage public (Route de Vasles)	20 432 €
- Eclairage public (parking et voie du Chemin Vert)	18 261 €
- Mise en sécurité de la voie à la Juderie	3 990 €
(les panneaux de signalisation seront installés en début d'année 2010)	

Subventions :

- Conseil Général (Lot. Les Chaumeaux)	12 869 €
- SEOLIS (éclairage public Route de Vasles)	5 937 €
- D.G.E. (éclairage public Le Chemin Vert)	4 585 €
- Conseil Général (mise en sécurité La Juderie)	978 €

Communauté de Communes du Pays Ménigoutais

La Communauté de Communes du Pays Ménigoutais a adhéré au plan numérique de l'éducation nationale. C'est ainsi que l'école de Vausseroux va être doter de 12 ordinateurs portables et matériels vidéo - conférence.

Elle a décidé aussi la construction d'un hébergement collectif à Coutières (35 lits).

Des travaux de voirie ont aussi été réalisés (fossés de Bouchetout au Pâtis et réfection de voie à Bouchetout).

Joël MOREAU.

Travaux de bâtiments

Travaux de fonctionnement :

- Location photocopieur et imprimante	1 581 €
- Fournitures de bureau	950 €
- Produits entretien divers	1 060 €
- Vérification des extincteurs	400 €
- Achat d'un massicot (coupe feuilles)	175 €

Travaux d'investissement :

- Aménagement atelier communal	9 300 €
- Local ADMR	3 392 €
- Logement de l'école	1 500 €
- Salle des associations (achat de tables et chaises)	2 272 €
- Sacristie	3 504 €

Nous tenons à remercier vivement Mr Ghislain BURET pour son travail effectué à la Sacristie en collaboration avec l'employé communal.

La vente de la maison communale « 6 Route de Vautebis » a permis de réaliser des investissements en 2009 sans avoir recours à l'emprunt.

Inauguration du bureau
de l'ADMR



Jean-Claude ROUVREAU.

Association Vausseroux - Animation

Déjà 12 ans !

Tant d'années passées !

Les bénévoles sont toujours aussi actifs et voilà nous sommes repartis pour la 13^{ème} édition.

Alors pari du 13 ?

Mais bien sûr !

On va le relever ce défi !

Notre envie de créer est toujours aussi forte.

Et oui, même si à chaque départ, on dit « mais qu'est-ce qu'on va faire avec ce thème ? ».

Finalement, à la fin de la réunion « y'en a peut-être de trop ».

Mais non !

C'est comme ça qu'on l'aime notre fête au village.

Si je devais dire quelque chose sur cette 12^{ème} fête du village

je dirai : Splendide - agréable - parfaite

**Réunion de préparation
de la fête le dernier
lundi de chaque mois**

Rapport financier

DEPENSES		RECETTES	
Libellés	Montant	Libellés	Montant
Le Prim'heure	1 842,78 €	302 repas dont 50 gratuits et 34 enfants	3 763,60 €
Viande de cerf	1 013,26 €	Ball trap	2 011,66 €
Simonneau	1 369,22 €	Buvettes	2 524,50 €
Chiens de traîneaux	250,00 €	Buvette ball trap	587,30 €
Stands Ménigoute	320,00 €	Pétanque	72,00 €
Publipostage	358,31 €	Bouteille Ricard	101,00 €
Location fusils	128,76 €	Jeu de quilles	38,50 €
Cartouches	793,75 €	Tombola	929,00 €
Location frigo 2 jours	92,00 €	Pêche à la ligne	108,50 €
Cors de chasse	200,00 €		
Animateur	330,00 €		
Danse St Germier	50,00 €		
Divers	41,62 €		
Promocasch	184,60 €		
Jambon ball trap	210,56 €		
Music audio	188,97 €	Crédit Mutuel Océan	1 000,00 €
Croix Blanche	300,00 €	Mutuelle de Poitiers	250,00 €
SACEM	64,43 €	Ferme de la Vallée	300,00 €
TOTAL DEPENSES	7 738,26 €	TOTAL DES RECETTES	11 686,06 €
BENEFICE	3 947,80 €		

Bilan ball trap

BILAN BALL-TRAP		
	Recettes	Dépenses
Cartouches	2 011,66 €	796,75 €
Fusils		128,76 €
buvette	587,00 €	290,00 €
	2 598,66 €	1 215,51 €
BENEFICE	1 383,15 €	

Le bureau propose de donner aux associations : 400 € en 2009 afin de garder une réserve pour l'achat de matériel.

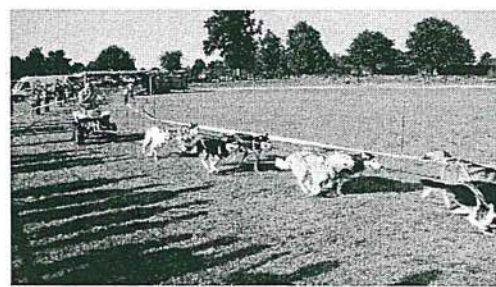
L'assemblée a voté à l'unanimité les différents budgets et la répartition aux associations.

Pour information Titre de toutes les fêtes :

1998 : Inauguration du Multi-service – salon de coiffure	2004 : Habitat
1999 : Ecole	2005 : Eau (Station épuration, visite Exploitation Philippe)
2000 : Concours de la Parthenaise	2006 : Voiture
2001 : Information sur l'euro . Grand loto	2007 : Nature et couleur : 10 ans de l'association
2002 : Eglise	2008 : Sport
2003 : Carnaval - Défilé de Chars	2009 : Chasse et nature (ball trap, animation chiens)

Thème retenu pour 2010 Artistique - culturel

Photos fête du village du 6 septembre 2009



Règlement location tentes de réception

L'association « Vausseroux – Animation » gère la location des trois chapiteaux :
2 tivolis (superficie de 5 x 12 m) et 1 tivoli (superficie de 5 x 8 m)

- ❑ **Caution de 200 € / chapiteau**
- ❑ **Tivoli de 5 x 12 :** Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 40 € le stand (60€ si location à la semaine)
Location hors commune : 80 € / stand (100 € si location à la semaine)
- ❑ **Tivoli de 5 x 8 :** Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 30 € le stand (50€ si location à la semaine)
Location hors commune : 60 € / stand (80 € si location à la semaine)

Réservation auprès de Mr Philippe GUEGNARD Tél : 05 49 70 29 02.

Règlement au moment de la réservation mais encaissée après la location.

L'annulation de la réservation ne pourra se faire qu'en cas de force majeure (décès, maladie ...) sur décision du bureau.

Attestation d'assurance à fournir lors de la réservation.

(à demander à votre assureur, **une attestation spéciale pour location de tivoli**)

Association des parents d'élèves

L'année scolaire 2008-2009 a été positive au niveau des manifestations.

Pour l'année 2009-2010 l'association prévoit de reconduire certaines manifestations qui nous semblent bien pour pouvoir financer en partie les projets des enseignants et de nos enfants.

Compte tenu des subventions de la Communauté de Communes, ce montant servira :

- à l'activité piscine (GATINEO à PARTHENAY)
- à la visite de châteaux
- à la visite du centre de tri du S.M.C. à STE EANNE et d'AMAILLOUX
- au projet jardin
- l'activité cinéma
- au projet littérature

L'A.P.E. prévoit de renouveler l'opération vente de bulbes au printemps.

Date à retenir :

Le samedi 13 mars 2010: LOTO à la salle des fêtes de VAUSSEROUX

Le dimanche 2 mai 2010 : Rallye, rendez-vous devant l'ancienne école à VAUTEBIS

Le samedi 19 juin 2010 : Fête de fin d'année au stade à ST MARTIN DU FOUILLOUX

Composition du bureau :

Président : Patrice SOUCHARD

Vice Président : Jocelyn ROY

Secrétaire : Frédérique ROUVREAU, suppléante : Valérie LEPÉCUCHELLE

Trésorière : Magali CAILLON, suppléante : Pascaline DANO

Membres : Raynal ENDRIZZI, Christina GAUTIER, Laurent LAMBEAU, Laurence PAIN et Sandra SAINVET

Un nouvel instituteur est arrivé à VAUSSEROUX cette année. Les membres du bureau souhaitent la bienvenue à Monsieur François CASSUS.

Pour terminer, nous comptons sur « les coups de mains » des parents qui pour le bureau s'avèrent toujours utiles et agréables pour les manifestations.

Les membres du bureau souhaitent une bonne année 2010 à toutes les familles et une bonne réussite à nos manifestations.

Le Président
Patrice SOUCHARD

Football Club St martin - Vausseroux

La saison 2008/2009 a vu naître une belle récompense avec la remontée de l'équipe réserve de 6^{ème} en 5^{ème} division, en terminant meilleure attaque toutes poules confondues (106 buts).

Quant à l'équipe de 4^{ème} division, elle termina au milieu du tableau. Merci aux joueurs et aux dirigeants pour l'année qui s'est déroulée dans la bonne humeur et avec des résultats satisfaisants.

La saison 2009/2010 ne ressemble pas à la saison passée car tout d'abord divers changements dans la composition du bureau et nombreuses arrivées de joueurs. Ensuite deux équipes sont dans des positions inconfortables dans le bas du tableau. Nous espérons que nous allons nous ressaisir pour la deuxième partie du championnat en nous resserrant les coudes, parce que le maintien est primordial pour la survie du club.

Je profite aussi de la page qui m'est accordé pour remercier les municipalités qui mettent à notre disposition et entretiennent le terrain, l'éclairage et les vestiaires. Tout cela nous permet une bonne pratique du sport. Je tiens aussi à remercier Arnaud Parnaudeau qui a assuré 3 années de présidence et qui reste encore très présent et apprécié au sein du FCSMV. En espérant continuer le bon fonctionnement du club aussi adroitement et avec les mêmes disponibilités.

Enfin, je vous convie à venir supporter nos équipes le dimanche pour la fin de saison sur le stade de SAINT MARTIN DU FOUILLOUX pour l'équipe première et sur le stade de VAUSSEROUX pour l'équipe réserve.

Vous pouvez également vous joindre à nous lors de nos activités festives le 6 mars pour le dîner dansant et le 26 juin pour le méchoui de fin de saison.

Les membres du FCSMV se joignent à moi et vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2010.

Le nouveau président,
Aurélien DANO.

ACCA Vausseroux

La gestion du grand gibier assurée par l'ACCA permet de confirmer une stabilité de la population de chevreuils. Mais c'est sans compter les passages réguliers de sangliers qui occasionnent des dégâts assez importants sur les cultures. La régulation de cette espèce est difficile, car ils sont très mobiles, et ne restent que peu de temps sur le territoire de Vausseroux.

Le repeuplement du petit gibier (faisans, perdrix) se fait de façon régulière et rigoureuse.

En ce qui concerne le lièvre, le prélèvement est autorisé à 1 par chasseur et le dimanche seulement du 27 septembre 2009 au 13 décembre 2009. Nous pouvons noter que l'espèce survit très bien dans notre région.

Nous remarquons que la population de ragondins a nettement diminué, grâce à une vigilance et une présence accrue sur le terrain des chasseurs.

Lors de la dernière assemblée générale qui compte 26 chasseurs, le bureau a été renouvelé partiellement :

Président : Fradin Michel

Vice-Président : David Marc

Secrétaire : Hu Régis

Trésorier : Poudret Alain

Sortant Poudret Jean-Louis remplacé par Guérit Christophe

Dates à retenir :

Banquet des chasseurs	21 mars 2010
Dîner Dansant	20 novembre 2010
Ball trap	Date à définir

Bonne et heureuse année à tous

Le Président, Michel FRADIN.



Club des aînés ruraux

2009 a été pour notre association une année mouvementée à commencer par le déménagement vers la salle des associations et le changement de notre président que nous remercions.

Nous avons maintenu le même programme que l'an passé :

- Tous les jeudis : réunion pour jeux divers à 14h30
- Le 1^{er} lundi de chaque mois : marche (sauf juillet et août) Rendez-vous au terrain de foot à 14h30.

Le bureau :

Présidente : Claudette ROUVREAU

Trésorière : Marie-Paule THIBAUDEAULT

Secrétaire : Christian COLAS

Vice-présidente : Odette ALBERT

Trésorier adjoint : Christophe LAMONTAGNE

Secrétaire adjointe : Jeanne PROUST

Membres : Raymond BARRÉ, Rémi DUPUIS, Carmen GRELLIER, Régis HU, Luc LOISON, Jean PEREIRA.

Manifestations 2010 :

- Concours interne : 7 janvier, 4 mars, 6 mai, 1^{er} juillet, 9 septembre, 4 novembre
- Pot au feu : 11 février
- Brochettes : 27 mai
- pique-nique surprise 24 juin
- Méchoui 29 juillet
- Pique-nique 19 août
- Repas Noël 12 décembre
- Assemblée générale 16 décembre

Merci à la Région pour le don d'un ordinateur.

Bonne année à tous.

Claudette ROUVREAU.



Communauté chrétienne de Vausseroux

La Paroisse de Vausseroux est membre de la **Communauté Locale du Val de Vonne** qui comprend les quatre paroisses de Reffannes, Saint-Martin du Fouilloux, Vausseroux et Vautebis. L'ensemble fait partie du **Secteur Pastoral des Hauts de Gâtine** qui regroupe toutes les églises du canton de Ménigoute. Le Père Raymond Michaud (tél. 05 49 69 91 28) qui réside à Vasles est responsable du Secteur et de notre Communauté Locale.

La Communauté Locale du Val de Vonne est animée par une équipe composée comme suit :

- Mme Christiane Guillemet : Délégué Pastoral
- Mme Anne De Laforcade : Responsable de la Vie Matérielle
- Mmes Thérèse Caillon, Marie-Line Aubineau et Carol Bradley, respectivement responsables de la Liturgie, de la Foi et de la Charité.

Les réunions de **Catéchisme** ont lieu dans la nouvelle salle au fond de l'Eglise de Vausseroux :

- Lundi à 16h45 pour la 1^{ère} année (8 enfants) animatrice : Mme Claudette Loison
- Mercredi à 10h30 pour les 2^{ème} et 3^{ème} années (13 enfants) animatrice : Mme Marie-Line Aubineau.

La **Chorale** se réunit dans la nouvelle salle pour répéter tous les lundis à 15 heures. Et on recherche des chanteuses et des chanteurs.

Merci à tous ceux qui ont participé à la campagne 2009 du Denier de l'Eglise. Merci également à tous ceux qui ont aidé le **Secours Catholique** dans sa mission au profit des plus déshérités.

Le journal paroissial « **Le Blé qui Lève** » qui paraîtra dorénavant tous les deux mois, vous informe sur la vie de votre communauté et vous donne une vision du monde dans l'esprit de l'Evangile. Si vous ne recevez pas ce journal faites le savoir, son abonnement est à régler en début d'année.

Rendez-vous le samedi 13 février 2010 à 12h30 pour le déjeuner traditionnel de la Communauté Locale qui aura lieu dans la salle des fêtes de Vausseroux.

Et bonne année à tous.

L'Equipe d'Animation de la Communauté Locale

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles

REFFANNES - SAINT-LIN - VAUTEBIS - VAUSSEROUX -
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX.



Au seuil de cette nouvelle année, au nom de l'Amicale des Donneurs de Sang, recevez tous mes vœux de bonheur et de santé, que cette année soit porteuse d'espoir et de sérénité.

Sans espoir, la vie n'a plus de sens alors espérons que cette année soit pour nous tous moins morose que l'année passée. Par ces temps où l'individualisme prime, où le « chacun pour soi » est roi, ayons une pensée pour ceux qui souffrent, qui sont dans le besoin, restons humble et humain.

Le monde est en plein bouleversement, qu'en restera-t-il demain ?

Chacun à sa manière et selon ses moyens, peut, s'il le veut apporter un peu de bien à ses prochains. Tous ces petits riens font que la vie pour certains reste supportable. A leur manière, les donneurs de sang contribuent à cet état de fait.

« Donner apporte plus de joie que recevoir ». Donner son sang pour sauver des vies, n'y a-t-il rien de plus beau ? Il n'est jamais trop tard pour un premier don, et lorsque le chemin est franchi que de chemins parcourus. Je dirai donc : « osez donner ».

A part cela, notre amicale se porte bien. Les collectes du soir portent leurs fruits, elles vont se généraliser cette année.

Notre bal masqué fut un succès, alors rendez-vous le samedi 30 janvier 2010 :

« Tous à vos masques et bonne année à tous. »

Le Président, Richard JACQUET.

Les dates et lieux des collectes pour 2010.

- | | |
|-------------------|---------------------|
| • 28 janvier 2010 | Reffannes (mairie) |
| • 3 juin 2010 | Vausseroux (mairie) |
| • 13 octobre 2010 | Reffannes (mairie) |

Associations Sportive du Pays Ménigoutais (ASPM)

L'ASPM est le club cantonal du football. Le siège social se situe aux Forges mais nous rayonnons sur tout le canton. Nos 212 licenciés sont répartis dans 11 équipes jeunes, 4 seniors et une cinquantaine de dirigeants.

Voici les derniers chiffres concernant le lieu d'habitation de nos licenciés :

	Nbr membres	% membres	Pop. par communes	% par communes
79 Hors canton	25	11,8%		
86 Hors canton	28	13,2%		
Hors Poitou-Charentes	1	0,5%		
Les Forges	15	7,1%	112	13,4%
Vausseroux	18	8,5%	302	6,0%
Fomperron	16	7,5%	334	4,8%
Vasles	69	32,5%	1592	4,3%
Vautebis	4	1,9%	129	3,1%
Coutières	3	1,4%	131	2,3%
Ménigoute	19	9,0%	889	2,1%
St Germier	4	1,9%	201	2,0%
St Martin Fx.	4	1,9%	242	1,7%
Reffannes	4	1,9%	358	1,1%
Chantecorps	2	0,9%	301	0,7%
TOTAL	212	100,0%	4591	3,5%

Source : <http://www.communes-francaises.com>

La saison dernière a été la première saison où notre club cantonal comptait à la fois une section jeunes et seniors. Et pour cette première, notre équipe fanion qui évoluait en élite départementale (Division 1) a réussi à retrouver le niveau régional que connaissait l'AS Vasles par le passé. Bien que la formation reste notre priorité, il est important pour l'ASPM que cette équipe trouve sa place au niveau régional. Ainsi, nos jeunes pourront envisager leur avenir footballistique sur le canton, qu'il soit compétitif ou de loisir.

Nous entretenons de bons rapports avec les autres clubs seniors sur le canton et nous gardons espoir pour qu'ils nous rejoignent bientôt, non pas pour qu'ils disparaissent, mais justement pour leur permettre de continuer avec nous de vivre leur passion.

Notre équipe féminine, nouvellement créée, entame sa deuxième saison. L'effectif s'est étoffé. Les difficultés ne sont pas totalement réglées mais nous allons dans le bon sens. La saison est lancée et le foot en salle du mois de janvier va recharger les batteries. Si le football féminin vous intéresse et si vous avez plus de 14 ans, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nos équipes jeunes suivent leur progression. L'équipe d'éducateurs est motivée et en nombre suffisant. Nos joueurs peuvent bénéficier d'un entraînement par semaine jusqu'en CM2. A partir du collège, ce sont deux séances par semaine que nous proposons. Les résultats sont intéressants mais notre attention se focalise plus sur la manière que sur le score. Notre volonté est de permettre à tous de jouer, de s'amuser et de progresser.

Bien que la majorité des membres de l'ASPM soit concernée par la partie football, n'oublions pas que l'ASPM, ce n'est pas seulement ça. L'objet de l'association, c'est aussi de chercher à préserver et développer le sport sur le canton, quelque que soit la pratique. Le salarié diplômé intervient ainsi dans les Accueils Educatifs Péri-Scolaires, le soir après l'école primaire. L'été, il dirige plusieurs centres de vacances à dominante sportive sur le canton et ailleurs. Il est également présent au collège à raison de deux heures par semaine. Le football étant l'activité physique la plus populaire sur le canton, notre souhait serait de développer davantage notre partenariat avec le collège en créant une section sportive à dominante football. Pour cela, nous avons besoin du soutien de tous !

Vous pouvez soutenir l'ASPM en adhérant à l'association ou en participant à nos manifestations. Contact : aspm@footeo.com ou 05.49.69.93.13

Dates à retenir :

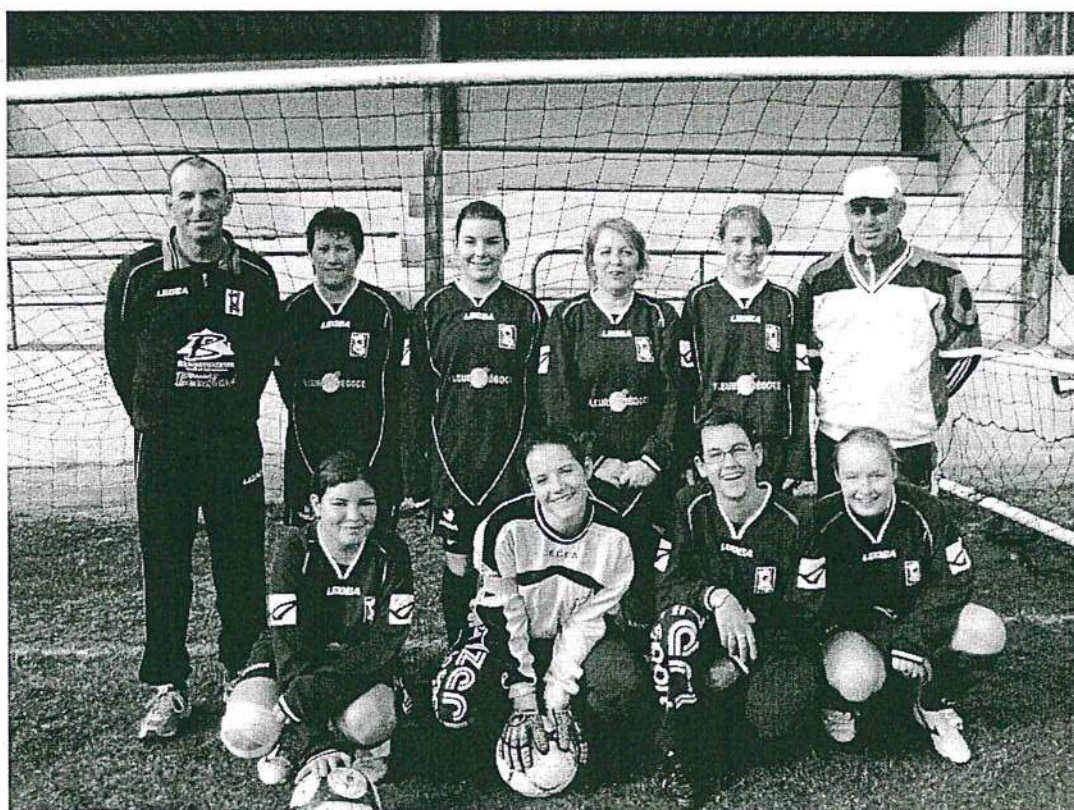
Samedi 6 février 2010 : dîner dansant de l'ASPM

Samedi 29 mai 2010 : ASPM CUP - tournoi U11 et U13

Samedi 5 juin 2010 : tournoi seniors en semi-nocturne

Vous retrouverez ces informations et bien d'autres sur notre site internet : <http://aspm.footeo.com>

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



L'équipe féminine encadrée par Jean-Michel RIDOÏN et Jacques ARTAULT.
La bonne humeur est au rendez-vous !

L'association Loisirs Sportifs de St Martin du Fouilloux en 2009

1-2-3-4-Respirez.....

Déjà on se sent mieux, oubliés les soucis, adieu les vieilles douleurs, vive la forme...

Nos séances de gymnastique à St Martin du Fouilloux sont de vraies cures de jouvence.

Mouvements d'échauffement pour se mettre en train et dérouiller les articulations.

Ensuite travail de fond sur les abdos, fessiers etc. pour tonifier nos petits muscles.

En musique et dans la bonne humeur, Liliane DESCHAMPS notre animatrice, déroule son programme (jamais le même) conseille et corrige si nécessaire.

Et enfin retour au calme et à la détente avec les étirements.

Nous sommes bien, nous avons bien rigolé : la semaine qui vient sera bonne.

Et pourquoi pas vous ?

Si vous voulez bouger, rester en forme et en bonne santé. N'hésitez pas.

Venez avec qui vous voulez, les 2 premières séances, sans engagement, vous permettront de tester tout les bienfaits que nous en retirons.

Tous ces efforts ne nous empêchent d'avoir de petits moments conviviaux que nous ne ratons pas au cours de l'année tel que :

- galette des rois
- pique-nique de fin de saison avec son célèbre apéro....
- bûche de Noël.....

Nos investissements cette année ont porté sur des ballons gonflables qui sont venus compléter nos autres accessoires (cordes à sauter, ballons, lests, bâtons, élastiques etc....)

Les horaires sont :

- le lundi après-midi de 15 h 30 à 16 h 30
- le mardi soir de 20 h 15 à 21 h 15

Composition du bureau :

Présidente : Christiane LAURENCIN

Vice-présidente : Martine ALBERT

Vice-présidente : Jacqueline VEILLON

Trésorière : Marie Paule MAROLLEAU

Trésorière Adjointe : Danielle BURET

Secrétaire : Marylène EQUIPE

Secrétaire adjointe : Marcelle BARC



Le bureau vous souhaite une bonne année 2010

Christiane LAURENCIN

Les Sapeurs-Pompiers de Ménigoute

L'année 2009 a été plus intense que 2008 avec une hausse interventions. 198 interventions ont été réalisées.

En effet les perturbations météorologiques du début d'année avec la neige et le verglas, ainsi que différents coups de vents nous ont donné une activité soutenue. Certains d'entre nous ont même été prêtés main forte dans le sud ouest.

Le mois de juin a été intense en incendie avec de nombreux feux de bâtiments agricoles.

Le centre de secours compte 21 sapeurs pompiers volontaires dont 1 médecin et 2 infirmières. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sapeurs pompiers pour renforcer notre équipe.

Les galons :

- Sébastien NORMAND : caporal chef

Les diplômés :

- Wilfrid LACHAUME : chef d'équipe et conducteur niveau 1
- Sébastien NORMAND : chef d'équipe et conducteur niveau 1
- Elodie MOUZIN : PSE2
- Florian RIZZO : PSE1 et PSE2
- Sébastien TAMASEK : PSE2
- Daragh CRONIN : PSE1, PSE2 et toute sa formation incendie et initiale

Les diplômés des JSP :

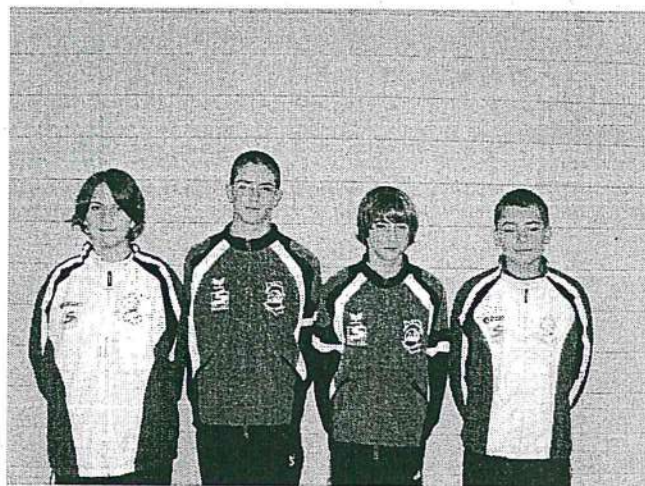
- Amandine CHAIGNE : certificat de compétences de citoyen de sécurité civile + brevet national de jeune sapeur pompier
- Amandine AUZANNET : certificat de compétences de citoyen de sécurité civile
- Flore BRANGIER : certificat de compétences de citoyen de sécurité civile + certificat
- Clarisse BERTAUD : certificat de compétences de citoyen de sécurité civile + diplôme de 1^{ère} année.

Départ en retraite :

Régis BERGEON après 31 ans de service. Merci pour tout !

JSP : nouvelles recrues

Vitoria FUX – Clément PORTRON
Maxime GACHET
Renaud ALAPHILIPPE
Bienvenue à tous



Les Sapeurs Pompiers de Ménigoute remercient les habitants de Vausseroux pour l'accueil qu'ils nous réservent lors de notre passage pour les calendriers.

Ltn François BRANGIER.

Centre Social et Culturel Cantonal



79340 LES FORGES

Tél : 05.49.69.93.13

Fax : 05.49.69.91.92

Site Internet : <http://paysmenigoutais.csc79.org/>

Email : csc.paysmenigoutais@csc79.org

Les activités proposées par le Centre Social et Culturel du canton de Ménagoutte s'adressent au plus grand nombre, elles se divisent en grands secteurs d'intervention : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille, l'action sociale, l'offre culturelle.

Gros plan sur le secteur Petite Enfance (enfants jusqu'à 6 ans)

Le CSC est un interlocuteur essentiel des parents de jeunes enfants. Il gère un RAM (relais d'assistantes maternelles), il est donc capable d'informer sur les différents modes de gardes existants sur le canton, il est une source de renseignements en ce qui concerne le rôle d'employeur d'une assistante maternelle, les démarches administratives, les aides etc.... à travers une permanence téléphonique et des réunions d'information.

La Maison de l'Enfance et de la Famille située à Ménagoutte est un formidable outil mis à la disposition des habitants du canton par la collectivité et gérée par le CSC, car elle accueille maintenant un « multi-accueil », qui, ouvert cinq jours par semaine depuis septembre est devenu un mode de garde collectif à plein temps pour les tout-petits.

Chaque jeudi matin (hors vacances scolaires), de 9h30 à 11h30, l'éducatrice de jeunes enfants accueillent dans les salles des fêtes du canton les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles autour d'espaces de jeux et d'activités variées pour un temps d'éveil et de socialisation.

N'hésitez pas à contacter le Centre Social et Culturel si vous avez des questions ou besoin d'un renseignement, nous sommes à votre service !

La Présidente, Magaly PROUST

L'A.D.M.R.

L'AIDE à DOMICILE en MILIEU RURAL
C'est une association cantonale, à laquelle vient s'ajouter la commune de La Chapelle Bertrand.

Toutes ses salariées habitent notre canton et connaissent parfaitement notre territoire.

L'A.D.M.R. a aussi un bénévole qui installe les télé-alarmes afin de sécuriser les personnes âgées en cas de chute à leur domicile.

Un simple médaillon, étanche et discret, à porter autour du cou pour ne plus jamais être seul.

L'A.D.M.R. sait s'adapter à tous vos besoins.

Pour plus de renseignements vous pouvez :

- Appeler le bureau à Vausseroux au 05.49.69.11.02.

Il est ouvert le Lundi et Jeudi de 8h à 12h et le Vendredi de 13h30 à 17h.

- Téléphoner à la présidente : Marie -Andrée PILLOT au 05.49.69.97.75.

Ou bien contactez M.Chantal GRELLIER, notre déléguée communale, au 05.49.70.29.31.

**L'A.D.M.R. Canton de Ménigoute
et La Chapelle - Bertrand
toujours à votre service.**



FILIEN
TÉLÉASSISTANCE ET
SÉCURITÉ DES PERSONNES

**Un sourire
au quotidien !**

Un médaillon,
étanche léger et discret,
porté autour du cou.

Dans la maison
ou au bout du jardin,
une simple pression
sur le médaillon
et le lien est créé.



**"Plus jamais seule"
avec
FILIEN
téléassistance**

FILIEN

03.29.86.77.77
www.filien.com

Bien vieillir chez soi

**L'association gérontologique de Gâtine facilite le maintien
à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus**

Association Gérontologique de Gâtine
(CLIC de Gâtine & Réseau de santé)
20 rue de la Citadelle / 79200 PARTHENAY

Tel : 05.49.63.45.70.

Courriel : association@clic-reseau-gatine.fr
Plus d'informations sur www.clic-reseau-gatine.fr



Maison de
l'emploi de
Parthenay
et Gâtine

(tout le monde s'y retrouve)

La Maison de l'Emploi a intégré la Mission Locale le 24 juillet 2009 avec effet rétroactif au 1er janvier 2009 dans un souci de mutualisation des coûts et des ambitions et pour une cohérence et une pérennisation du service.

La Mission Locale, en tant que service de la Maison de l'Emploi maintient ses permanences sur les cantons de Gâtine.

La Maison de l'Emploi de Parthenay et du Pays de Gâtine ouvrira ses portes en début d'année 2010.

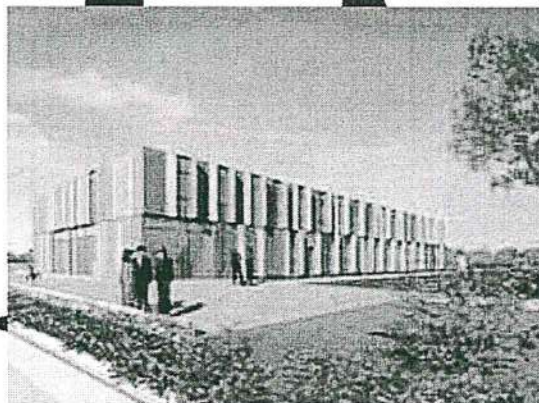
Dans leurs tous nouveaux locaux situés au 13 boulevard Edgar Quinet à Parthenay, tous les partenaires de l'emploi, de l'orientation et de la formation proposeront leurs différents services.

La Maison de l'Emploi se veut **guichet unique** pour :

- Traiter les problématiques des demandeurs d'emploi
- Répondre aux besoins des salariés et des entreprises
- Orienter les jeunes
- Proposer une offre de formation
- Mettre en place un plan d'action au service du développement de l'emploi
- Disposer d'un **observatoire** des emplois, des effectifs, des compétences et des mutations industrielles

Observatoire des emplois, des compétences et des mutations industrielles

- > Coordination Nord Deux-Sèvres en lien avec les MdE de Bressuire et Thouars
- > Filières de prédilection :
Métallurgie Agriculture et IAA Services à la Personne
- > Le décrochage scolaire



La Maison de l'Emploi de Parthenay et du Pays de Gâtine, avec le soutien financier de l'Europe, de l'État, des collectivités territoriales et locales.

Développement de l'emploi et création d'entreprise

- > Bourse "Désir d'entreprendre" : soutien financier aux créateurs d'entreprise
- > Carrefour des Métiers : dispositif de rencontre et de découverte des entreprises
- > Groupement d'Employeurs et pluriactivité : mise en œuvre d'un groupement multisectoriel ;
- > Mieux connaître ses entreprises : visites d'entreprises, forum ;
- > Cellule entreprendre en Gâtine : accueil et accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprise.

Accès et retour à l'emploi :

Accès et retour à l'emploi :

- > Accueil et animation : préorientation et animations
- > Fil rouge : continuité des parcours d'insertion au travers du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)
- > Validation des Acquis de l'Expérience : permanence de la chargée de mission de la Région
- > Développement de l'alternance : promotion et développement de l'alternance
- > Services Mobilité : informations multimodales, covoiturage, permis, transport à la demande ...
- > Prospection et médiation dans l'emploi : accompagnement des contrats aidés et prospection d'entreprises



Permanence cantonale :

« au service des jeunes
et des employeurs »



Canton de MENIGOUTE
Mairie de Vasles
Mardi matin

> Accueil individualisé, sur rendez-vous

Contact et renseignements :
05 49 94 23 46

Enrichissez votre jardin et allégez vos poubelles grâce à l'opération de compostage individuel menée par le SMC

*Avec
le SMC,
j'agis,
je trie.*

Dans sa quête de réduction des déchets, le Syndicat Mixte à la Carte Haut Val de Sèvre et Sud Gatine (SMC) s'engage dans la démarche de compostage individuel.

Composter soi même les déchets de la maison et du jardin, c'est diminuer la quantité de déchets à traiter, tout en produisant un amendement de qualité pour le jardin.

Pour cela, le SMC met – gratuitement – à disposition des habitants des composteurs en bois de 400 litres.



LE SAVIEZ VOUS ?

Nos poubelles contiennent en moyenne 30 % de déchets organiques biodégradables pouvant être compostés pour être réutilisés comme amendement dans le jardin. Composter ces déchets organiques permet ainsi de diminuer les coûts de collecte et de traitement tout en limitant les consommations d'engrais, de pesticides et d'eau.

Individuellement, il est facile de composter en suivant quelques prescriptions techniques. Plusieurs solutions existent, selon les dimensions du jardin : en tas ou à l'aide d'un composteur. Sans disposer de jardin, le compostage peut aussi être réalisé en balcon ou sur une terrasse, à l'aide d'un vermicomposteur. Les déchets organiques de la maison peuvent aussi être apportés à la déchetterie où ils seront mélangés aux déchets verts.

DEROULEMENT DE L'OPERATION

Au début du mois d'avril, vous recevrez un courrier d'information sur le compostage, accompagné d'un questionnaire qui vous permettra de réserver votre composteur.

Par la suite, le SMC animera une réunion publique d'information à Vausseroux (Lundi 12 avril à 19h30 – salle des fêtes). Lors de cette réunion, les techniques de compostage seront présentées (quels déchets composter, comment utiliser le compost obtenu, astuces, réponses à vos questions...) afin que vous puissiez réaliser un compost de qualité.

Le SMC tiendra également trois permanences sur votre commune, à la salle des associations (13/04 - 17/04 - 21/04) afin que vous puissiez récupérer les composteurs et il mettra en place des actions de sensibilisation et d'échanges auprès des écoles et du grand public.



SMC

BP 23
79 403 St Maixent
l'Ecole

05.49.05.37.10

**Réunion publique
Le 12 avril 2010 à 19h30
A la salle des fêtes de Vausseroux**

Manifestations 2010

13 février
Déjeuner de la
Paroisse

Tous les jeudis
A 14 h
Rencontres des
Aînés ruraux

6 mars
Dîner du
FC STMV

13 mars
Loto des écoles
à Vausseroux

21 mars
Banquet de
L'ACCA

8 mai
Cérémonie
Vin d'honneur
Repas des retraités

fin juin
Méchoui du FC STMV
à St Martin du Fx

Tous les 1^{er} lundis
du mois
Randonnée des aînés
ouverte à tous

13 juillet
Moules - frites
Feu d'artifice

5 septembre
Fête du village

Tous les derniers
lundis du mois
Réunion
préparation
Fête du village

26 octobre
Concours de manille

11 novembre
Cérémonie – vin
d'honneur à la salle
des fêtes

20 novembre
dîner dansant
de l'ACCA

12 décembre
Repas du Club
Des aînés ruraux



LES ARTISANS ET LES COMMERÇANTS

Ferme Auberge de la Roseraie

Mme BETIS

Chambres et tables d'hôtes

Les Touches

79420 VAUSSEROUX

Tél : 05 49 70 05 54



Bar - Hôtel - Restaurant

Mr et Mme CHAPUT

« Le Vausseroux »

2 Route de Ménigoute

79420 VAUSSEROUX

Tél : 05 49 95 25 04



Chantal BOUCHAUD

ATELIER C

COIFFURE MIXTE

7 Route de Vautebis

79420 VAUSSEROUX

Tél : 05 49 95 10 09



LE PRIM' HEURE

Mr et Mme CHAPUT

Multi-Services - Alimentation -

Bricolage - Matériaux

9 Route de Vautebis

79420 VAUSSEROUX

Tél : 05 49 95 50 96



Garage J. BREITEL

Réparation toutes marques

13 Route de Vautebis

79420 VAUSSEROUX

Tél : 05 49 70 21 38



Alain SIMONNEAU

VINS - BIERES

1 Route des Carriottes

79420 VAUSSEROUX

Tél : 05 49 70 20 29



Pascal PEROTEAU

ARTISAN MENUISIER

Les Limonières

79420 VAUSSEROUX

Tél : 05 49 70 22 10



Roland PARENT

MAÇONNERIE - COUVERTURES

La Juderie

79420 VAUSSEROUX

Tél : 05 49 70 28 98



Eddy FRUCHARD

Charpente traditionnelle - isolation

17 Route de Vautebis

79420 VAUSSEROUX

Tél : 06 71 06 68 08



A.C.M. Bruno CARRÉ

Serrurerie - Chaudronnerie - Charpente

La Roucherie

79420 VAUSSEROUX

Tél : 06 76 27 62 48



FLEURY NEGOCE

Grains - Aliments - Engrais

5 Route de St Martin du Fx

79420 VAUSSEROUX

Tél : 05 49 70 21 05



{

[

[

[

5

5

5

5

F

5

5

5

T

5

5

5

5

1

1

L
(

4